commune de Lézignan la Cèbe

AMENAGEMENT DE L'AVENUE DE CAUX AVEC CREATION DE 13 PLACES DE STATIONNEMENT REGLEMENTAIRES, D'UNE CHICANE ET D'UN ESPACE SECURISE POUR LES PIETONS

Objectifs:

- Créer du stationnement réglementaire à cheval trottoir chaussée afin de limiter le stationnement anarchique et améliorer le quotidien des riverains
- Augmenter la sécurité en réduisant la vitesse des véhicules qui circulent sur cet axe hyper fréquenté de la commune
- Sécuriser la traversée des piétons au carrefour avec le chemin des Barthes basses

PLAN VUE GENERALE

de la gare au rond point

Création 3x2 places de stationnement végétalisées

Espace piétons sécurisé

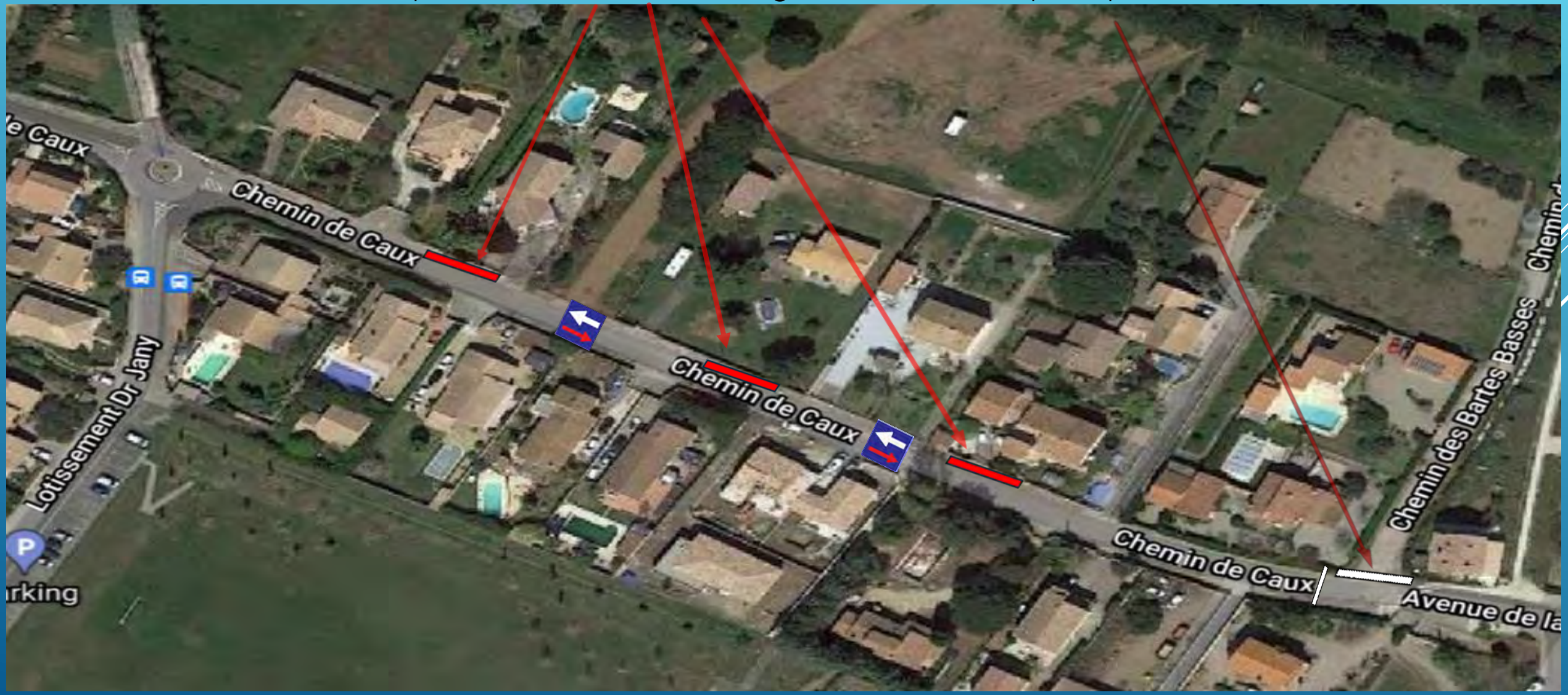

PLAN VUE GENERALE

du rond point vers le plateau

Création chicane

Stationnement existant

Création de 3x2 + 1 places de stationnement par marquage

REGLEMENTATION

Stationnement à cheval trottoir / chaussée

- Dimension place de stationnement standard minimale
  - ↳ 5 x 2,4 m

- Largeur minimale de chaussée restante
  - ↳ 3 m

EMPLACEMENT N° 1

2 places de stationnement avant le dos d'âne

EMPLACEMENT N° 2

2 places de stationnement

EMPLACEMENT N° 3

2 places de stationnement

EMPLACEMENT N° 4

2 places de stationnement après le dos d'âne

EMPLACEMENT N° 5

2 places de stationnement

EMPLACEMENT N° 6

2 places de stationnement

EMPLACEMENT N° 7

1 place de stationnement sur le dos d'âne afin d'empêcher les véhicules de passer sur le côté pour l'éviter

CRÉATION CHICANE

Mise en place d'une chicane en dur en entrée/sortie de village

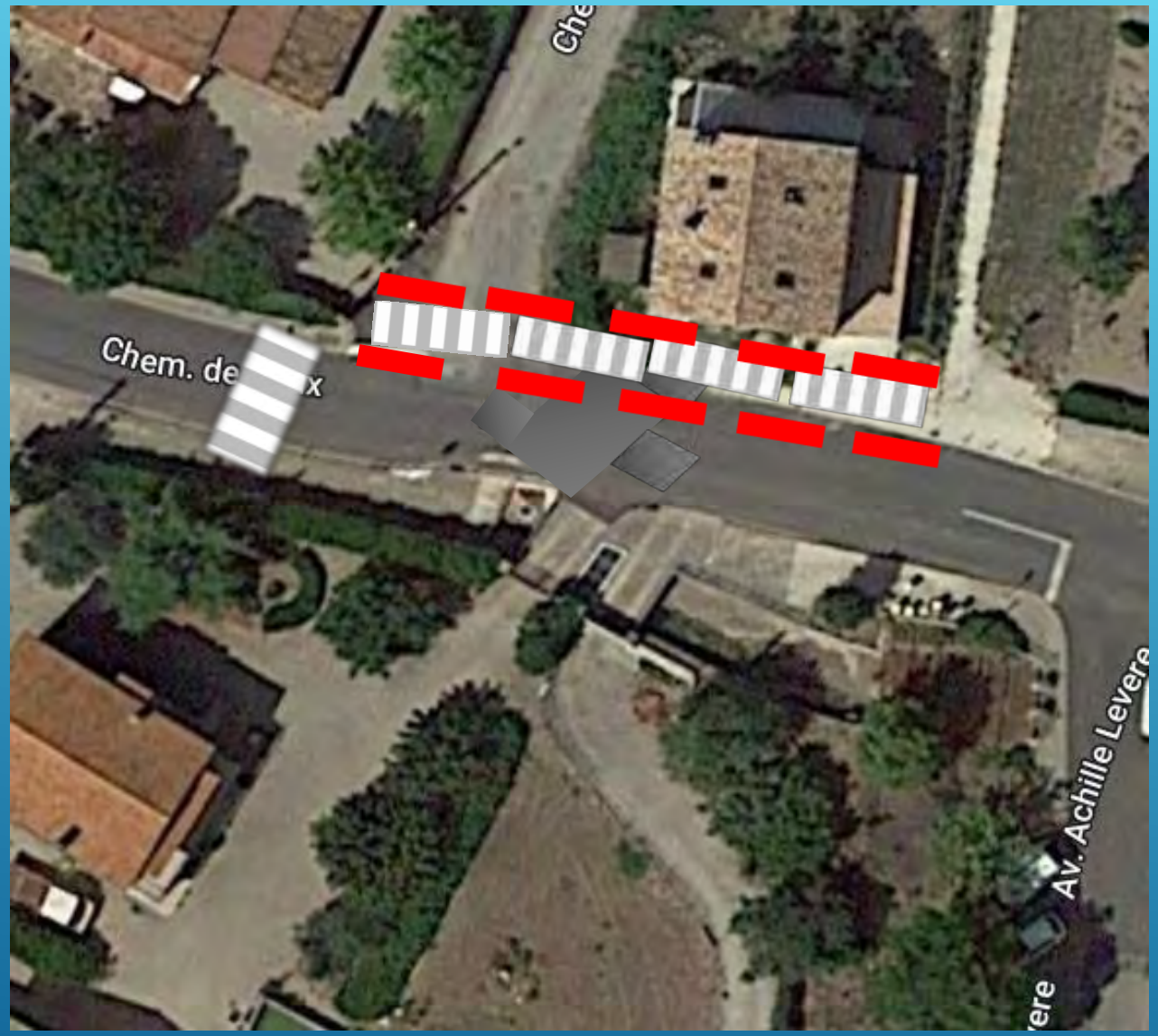

Sécurisation de la traversée des piétons au carrefour de l'avenue de Caux et du chemin des Barthes avec la création d'un passage piéton avec mini bordures

EXEMPLE D'AMENAGEMENT VEGETALISE

EXEMPLE D'AMENAGEMENT VEGETALISE

EXEMPLE D'AMENAGEMENT VEGETALISE

EXEMPLE D'AMENAGEMENT NON VEGETALISE